



Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie, fait à La Haye, le 15 août 1996 - Adhésion par l'Arménie.

Il résulte d'une notification du Ministère des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas qu'en date du 9 avril 2020, l'Arménie a adhéré à l'accord désigné ci-dessus, qui entrera en vigueur à l'égard de cet État le 1^{er} juillet 2020, conformément au deuxième paragraphe sous (c) de l'article XIV de l'accord.

